SECRÉTARIAT

26. Des dispositions seront prises, conformément à l'Article 101 de la Charte, pour créer immédiatement, dans le cadre du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, un secrétariat permanent approprié et travaillant à plein temps pour assurer les services nécessaires au bon fonctionnement de la Conférence, du Conseil et de ses organes subsidiaires.

27. Le secrétariat aura à sa tête le secrétaire général de la Conférence, qui sera nommé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et dont la nomination sera confirmée par l'Assemblée générale.

28. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies prendra les dispositions voulues pour assurer une coopération et une coordination étroites entre le secrétariat de la Conférence et le Département des affaires économiques et sociales, y compris les secrétariats des commissions économiques régionales et les autres services appropriés du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'avec les secrétariats des institutions spécialisées.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

29. Les dépenses de la Conférence, de ses organes subsidiaires et de son secrétariat sont imputées sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies dans lequel un chapitre distinct sera ouvert à cet effet. Conformément à la pratique suivie par l'Organisation des Nations Unies en pareil cas, des dispositions sont prises pour déterminer les contributions des Etats non membres de l'Organisation qui participent à la Conférence.

DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES FUTURES

30. La Conférence examine, à la lumière de l'expérience acquise, l'efficacité et l'évolution future des dispositions institutionnelles en vue de recommander les changements et les perfectionnements qu'il pourrait être nécessaire d'y apporter.

31. A cette fin, la Conférence étudie tous les sujets pertinents, y compris les questions relatives à la création d'une organisation générale composée de tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions qui lui sont reliées pour traiter du commerce et de ses rapports avec le développement.

32. L'Assemblée générale exprime son intention de demander l'avis de la Conférence avant d'apporter des modifications aux dispositions fondamentales de la présente résolution.

1314ème séance plénière,
30 décembre 1964.

*
* *

A sa 1328ème séance plénière, le 10 février 1965, l'Assemblée générale, agissant conformément au paragraphe 27 de la section II de la résolution ci-dessus, a confirmé la nomination par le Secrétaire général de M. Raúl PREBISCH *comme secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.*

ANNEXE

A. — *Liste des Etats mentionnés à l'alinéa* a *du paragraphe 5*

Afghanistan
Afrique du Sud
Algérie
Arabie Saoudite
Birmanie
Burundi
Cambodge
Cameroun
Ceylan
Chine
Congo (Brazzaville)
Congo (République démocratique du)
Côte-d'Ivoire
Dahomey
Ethiopie
Gabon
Ghana
Guinée
Haute-Volta
Inde
Indonésie
Irak
Iran
Israël
Jordanie
Kenya
Koweït
Laos
Liban
Libéria
Libye
Madagascar
Malaisie
Mali
Maroc
Mauritanie
Mongolie
Népal
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Philippines
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Syrie
Tchad
Thaïlande
Togo
Tunisie
République arabe unie
République centrafricaine
République de Corée
République-Unie de Tanzanie
République du Viet-Nam
Samoa-Occidental
Yémen
Yougoslavie

B. — *Liste des Etats mentionnés à l'alinéa* b *du paragraphe 5*

Australie
Autriche
Belgique
Canada
Chypre
Danemark
Espagne
Etats-Unis d'Amérique
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Liechtenstein
Luxembourg
Monaco
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
République fédérale d'Allemagne
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Saint-Marin
Saint-Siège
Suède
Suisse
Turquie

C. — *Liste des Etats mentionnés à l'alinéa* c *du paragraphe 5*

Argentine
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
El Salvador
Equateur
Guatemala
Haïti
Honduras
Jamaïque
Mexique
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou
République Dominicaine
Trinité et Tobago
Uruguay
Venezuela

D. — *Liste des Etats mentionnés à l'alinéa* d *du paragraphe 5*

Albanie
Bulgarie
Hongrie
Pologne
Roumanie
République socialiste soviétique de Biélorussie
République socialiste soviétique d'Ukraine
Tchécoslovaquie
Union des Républiques socialistes soviétiques

1996 (XIX). Nominations aux postes devenus vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires :

M. Paulo Lopes Corrêa,

M. Mohamed Riad,

M. E. Olu Sanu,

M. Dragos Serbanescu;

2. *Déclare* M. Corrêa, M. Riad, M. Sanu et M. Serbanescu nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1965.

1328ème séance plénière,
10 février 1965.

*
* *

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se composera des membres suivants : M. Jan P. BANNIER (*Pays-Bas*), M. Albert F. BENDER (*Etats-Unis d'Amérique*), M. Raouf BOUDJAKDJI (*Algérie*), M. Paulo Lopes CORRÊA (*Brésil*), M. André GANEM (*France*), M. James GIBSON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*), M. V. F. OULANTCHEV (*Union des Républiques socialistes soviétiques*), M. Raúl A. J. QUIJANO (*Argentine*), M. Mohamed RIAD (*République arabe unie*), M. E. Olu SANU (*Nigéria*), M. Dragos SERBANESCU (*Roumanie*) *et* M. Agha SHAHI (*Pakistan*).

1997 (XIX). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des contributions

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité des contributions:

M. Raymond T. Bowman,

M. F. Nouredin Kia,

M. Stanislaw Raczkowski;

2. *Déclare* M. Bowman, M. Kia et M. Raczkowski nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1965.

1328ème séance plénière,
10 février 1965.

*
* *

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité des contributions se composera des membres suivants : M. Raymond T. BOWMAN (*Etats-Unis d'Amérique*), M. B. N. CHAKRAVARTY (*Inde*), M. T. W. CUTTS (*Australie*), M. Jorge Pablo FERNANDINI (*Pérou*), M. James GIBSON (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*), M. F. Nouredin KIA (*Iran*), M. D. SILVEIRA DA MOTA (*Brésil*), M. Stanislaw RACZKOWSKI (*Pologne*), M. V. G. SOLODOVNIKOV (*Union des Républiques socialistes soviétiques*) *et* M. Maurice VIAUD (*France*).

1998 (XIX). Nomination à un poste devenu vacant au Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

Nomme le Premier Président de la Cour des comptes de Belgique membre du Comité des commissaires aux comptes pour une période de trois ans, à compter du 1er juillet 1965.

1328ème séance plénière,
10 février 1965.

*
* *

Par suite de la nomination ci-dessus, le Comité des commissaires aux comptes se composera des membres suivants : le PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES DE BELGIQUE, *le* VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DES COMPTES DE LA COLOMBIE *et le* VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DES COMPTES DU PAKISTAN.

1999 (XIX). Confirmation des nominations faites par le Secrétaire général aux postes devenus vacants au Comité des placements

L'Assemblée générale

Confirme la nomination par le Secrétaire général de M. Eugene Black, M. Roger de Candolle, M. R. McAllister Lloyd, M. George A. Murphy, M. B. K. Nehru et M. Jacques Rueff comme membres du Comité des placements pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1965.

1328ème séance plénière,
10 février 1965.

2000 (XIX). Nominations aux postes devenus vacants au Tribunal administratif des Nations Unies

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Tribunal administratif des Nations Unies:

Mme Paul Bastid,

M. Louis Ignacio-Pinto,

M. R. Venkataraman;

2. *Déclare* Mme Bastid, M. Ignacio-Pinto et M. Venkataraman nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1965.

1328ème séance plénière,
10 février 1965.

*
* *

Par suite des nominations ci-dessus, le Tribunal administratif des Nations Unies se composera des membres suivants : M. James W. BARCO (*Etats-Unis d'Amérique*), Mme Paul BASTID (*France*), le très honorable lord CROOK (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*), M. Héctor GROS ESPIELL (*Uruguay*), M. Louis IGNACIO-PINTO (*Dahomey*), M. Bror Arvid Sture PETRÉN (*Suède*) *et* M. R. VENKATARAMAN (*Inde*).

2001 (XIX). Nominations aux postes devenus vacants au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies:

M. Albert F. Bender,

M. José Espinoza,

M. James Gibson;

2. *Nomme* membre suppléant du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies:

M. Shilendra K. Singh;

3. *Déclare* M. Bender, M. Espinoza, M. Gibson et M. Singh nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1965.

1328ème séance plénière,
10 février 1965.

2002 (XIX). Prorogation du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les refugiés de Palestine dans le Proche-Orient

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 1856 (XVII) du 20 décembre 1962, par laquelle elle a prorogé jusqu'au 30 juin 1965 le mandat de l'Office de secours et de travaux